

Le Collège des Bernardins fait (royalement) la Cour aux enfants

*Afin de familiariser le jeune public à la **musique classique**, le collège des Bernardins accueille Marianne Vourch pour des mardis musicaux avec au programme du Mercredi 02 Avril 2014 : la musique à la Cour de Louis XIV.*

L'ancien monastère du Collège des Bernardins se fait cette saison régulièrement écrivain, ni d'un concert, ni d'une conférence, mais d'une écoute commentée des grandes œuvres du répertoire à destination des plus jeunes. En effet, dans une salle intime alternent : concert au plus près des artistes ; et explications, (re)mise en contexte et narration par la conférencière Marianne Vourch, rodée à cet exercice qu'elle a eu l'occasion de pratiquer dans de grands festivals et musées nationaux. Après avoir fait redécouvrir *Carmen*, *le Sacre du printemps* de Stravinsky pour la célébration du centenaire de sa création et le piano romantique ; la « maîtresse de maison » invite cette-fois le jeune auditeur à envisager les rapports entre la musique et le pouvoir à la Cour du Roi Soleil.



Pour cet après-midi, les enfants pourront en effet découvrir les œuvres de Jean-Baptiste Lully véritable chef de la vie musicale à Versailles, mais aussi de Marc-Antoine Charpentier ou de Marin Marais. Pour faire vivre ces bijoux de la musique baroque, 4 interprètes sont conviés : Camille Antoinet au piano, Stéphanie Schillinger au traverso, Jean-Philippe Espinasse au clavecin et Frederico Yacubsohn à la viole de Gambe. La conférencière aura à cœur selon son habitude non de faire écouter un pêle-mêle musical mais véritablement de raconter une histoire, en replaçant les compositions dans leur contexte historique et artistique, les mettant en résonance avec les autres disciplines artistiques.

Louis le quatorzième, roi de France, protecteur des arts et des créateurs ! Dans les bosquets du Château de Versailles, la vie est réglée « comme du papier à musique », et c'est cette perspective que se propose de faire découvrir ce concert, avec la recherche d'un équilibre permanent entre deux fonctions : Divertir la Cour et rappeler la grandeur du souverain absolu. En effets, des divertissements de Cour aux « concerts du Dimanche de sa majesté » en passant par les dîners et soirées d'appartements jusqu'aux ballets et tragédies lyriques, la musique est omniprésente dans le palais royal. Le roi soleil lui-même pratique 4 heures par jour la danse avec labeur et la guitare avec son professeur Robert de Visée. – Mais les arts ont également un rôle éminemment politique en cette époque de centralisation du pouvoir absolu, avec la volonté de soumettre et d'éblouir le peuple par le faste, espérant écraser la fronde et faire rayonner le royaume de France. Ainsi chaque prologue d'Opéra est une célébration au monarque, les artistes œuvrent à la grandeur du roi, les appartements, décors et jardins de Le Vau, Hardouin-Mansart ou Le Brun sont un théâtre où Louis XIV tient le premier rôle, en musique bien évidemment !

Informations pratiques: www.lesconcertsdumercredi.com